



**STRATEGIES POUR LA RESTAURATION ET LA GESTION  
DURABLE DE LA FORET INTERCOMMUNALE DE SABLOGO**

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU  
MASTER 2 EN MANAGEMENT DES ENTREPRISES ET DES  
ORGANISATION**

**OPTION : MANAGEMENT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL**

-----  
Présenté et soutenu publiquement le [Date] par

**Amadou Wendkouni OUEDRAOGO**

**Travaux dirigés par : Daouda ZEBA**

Titre : Président de l'association Bissakou pou (Promouvoir la conservation et le  
développement dans la région du Centre Est)

Jury d'évaluation du stage :

Président :     Prénom NOM

Membres et correcteurs :     Prénom NOM  
                                         Prénom NOM  
                                         Prénom NOM

**Promotion [2017/2018]**

## **REMERCIEMENTS**

Ce travail n'aurait pas été possible sans la disponibilité de toutes ces personnes qui nous ont aidé au niveau de l'association « Bissakou Pou » en langue locale Bissa et à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2IE), certaines pour nous conseiller, certaines pour nous fournir de la documentation, d'autres pour nous recevoir lors des entretiens particuliers, d'autres encore pour nous recommander à des responsables d'institutions visitées. En prenant le risque de n'en citer que quelques-unes, nous demandons à ceux que nous avons pu oublier de ne pas nous en tenir rigueur.

Merci à Monsieur le président de l'association « Bissakou Pou » qui nous a accepté pour notre stage dans sa structure.

Mes remerciements vont aussi :

- À Mme Sylvie OUEDRAOGO / KIENOU, Coordinatrice Formation en Ligne au Département Formation Professionnelle en Ligne à 2IE ;
- À tous les enseignants, tuteurs, et à tout le personnel de 2IE que nous avons eu à solliciter pendant cette formation ;
- À tous ceux qui ont fait de la lutte pour une gestion durable des ressources naturelles leur priorité. Que chacun trouve en ce document la force et la volonté pour continuer la lutte car la vie des générations actuelles et futures en dépend ;
- A toute ma famille ainsi qu'à tous mes amis qui m'ont toujours soutenu.

## **RESUME**

En nous intéressant à la situation de la forêt intercommunale de sablogo à travers le thème d'étude « stratégie pour une restauration et une gestion durable de la forêt intercommunale de Sablogo », notre objectif était de contribuer à l'élaboration d'un plan d'action axé sur la REDD+ dont la mise en œuvre permettra une gestion durable de ladite forêt. Pour ce faire, nous avons adopté une démarche méthodologique qui a consisté à faire une analyse diachronique (2002-2012) de l'occupation des sols, des interviews semi-structurés avec les acteurs communaux, à collecter des données dans les villages en assemblée générale et auprès des utilisateurs de la forêt et à une analyse FFOM de la forêt. L'analyse et l'interprétation des données ont permis de proposer un plan d'action couvrant la période de 2021 à 2023 avec un budget total de cent soixante-quatorze million cinq cent mille FCFA (174 500 000) dont la mise en œuvre contribuera à la restauration et à la gestion durable de la forêt de sablogo.

### **Mots Clés :**

- 
- 1 - Stratégie**
  - 2 – REDD+**
  - 3 – Gestion durable**
  - 4 – Forêt de sablogo**
  - 5 – Analyse FFOM**

|                 |
|-----------------|
| <b>ABSTRACT</b> |
|-----------------|

By focusing on the situation of the inter-municipal forest of Sablogo through the study theme "strategy for the restoration and sustainable management of the inter-municipal forest of Sablogo", our objective was to contribute to the development of a development plan. Action focused on REDD +, the implementation of which will enable the sustainable management of said forest. To do this, we adopted a methodological approach, which consisted in carrying out a diachronic analysis (2002-2012) of land use, semi-structured interviews with municipal stakeholders, in collecting data in the villages in general assembly. In addition, with forest users and a SWOT analysis of the forest. The analysis and interpretation of the data made it possible to propose an action plan covering the period from 2021 to 2023 with a total budget of one hundred and seventy-four million five hundred thousand FCFA (174,500,000), the implementation of which will contribute to the restoration and sustainable management of the sablogo forest.

**Key words:**

---

- 1 - Strategy**
- 2 - REDD +**
- 3 - Sustainable management**
- 4 - Sablogo forest**
- 5 - SWOT analysis**

## LISTE DES ABREVIATIONS

|                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>BDOT</b> : Base de Données de l'Occupation des Terres                                                       |
| <b>BNDT</b> : Base Nationale de Données Topographiques                                                         |
| <b>CCC-REDD+</b> : Comité Communal de Concertation de la REDD+                                                 |
| <b>CES/DRS</b> : Conservation des Eaux du Sol / Défense et Restauration des Sols                               |
| <b>CGCT</b> : Code General des Collectivités Territoriales                                                     |
| <b>CRC-REDD+</b> : Comité Régional de Concertation de la REDD+                                                 |
| <b>DGEF</b> : Direction Générale des Eaux et Forêts                                                            |
| <b>DGEVCC</b> : Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique                             |
| <b>GGF</b> : Groupement de Gestion Forestière                                                                  |
| <b>FFOM</b> : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces                                                      |
| <b>IGB</b> : Institut Géographique du Burkina                                                                  |
| <b>LLS</b> : Livelihoods and Landscape Strategy                                                                |
| <b>MEEVCC</b> : Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique                  |
| <b>PACOF-CC</b> : Projet d'Appui à l'adaptation des Communautés riveraines des Forêts au Changement Climatique |
| <b>PAG</b> : Plan d'Aménagement et de Gestion                                                                  |
| <b>PCD</b> : Plan communal de développement                                                                    |
| <b>PDR</b> : Projet de Développement Rural                                                                     |
| <b>PFNL</b> : Produits Forestiers Non Ligneux                                                                  |
| <b>PIF</b> : Programme d'Investissement Forestier                                                              |
| <b>PNDES</b> : Plan National de Développement Economique et Social                                             |
| <b>PNGT</b> : Programme National de Gestion des Terroirs                                                       |
| <b>REDD+</b> : Réduction des Emissions dues à la Déforestation et de la Dégradation des forêts                 |
| <b>RPP</b> : Readlines Preparation Plan                                                                        |
| <b>SCADDT</b> : Schéma communale d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire                       |
| <b>SRADDT</b> : Schéma Régionale d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire                       |
| <b>UICN</b> : Union Internationale pour la Conservation de la Nature                                           |

## TABLE DES MATIERES

|                                                                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| REMERCIEMENTS .....                                                                                                            | 2  |
| RESUME .....                                                                                                                   | 3  |
| ABSTRACT.....                                                                                                                  | 4  |
| LISTE DES ABREVIATIONS .....                                                                                                   | 5  |
| TABLE DES MATIERES.....                                                                                                        | 6  |
| LISTE DES TABLEAUX.....                                                                                                        | 7  |
| LISTE DES FIGURES .....                                                                                                        | 8  |
| I. INTRODUCTION ET PROBLEMATIQUE.....                                                                                          | 9  |
| I.1. Introduction .....                                                                                                        | 9  |
| I.2. Problématique.....                                                                                                        | 10 |
| I.3. Localisation du site de l'étude .....                                                                                     | 12 |
| II. HYPOTHESES ET OBJECTIFS DU TRAVAIL .....                                                                                   | 12 |
| II.1. Hypothèses de travail.....                                                                                               | 12 |
| II.2. Objectifs de travail .....                                                                                               | 13 |
| III. MATERIELS ET METHODES.....                                                                                                | 13 |
| IV. RESULTATS .....                                                                                                            | 14 |
| IV.1. La dynamique actuelle au niveau de la forêt intercommunale de Sablogo.....                                               | 14 |
| IV.1.1. Contexte socio-économique et gestion actuelle de la forêt de sablogo.....                                              | 14 |
| IV.1.2. La dynamique de l'occupation des terres dans la zone de la forêt. ....                                                 | 17 |
| IV.2.3. Les facteurs de dégradation de la forêt de Sablogo .....                                                               | 19 |
| IV.2. Analyse FFOM et identification des axes d'intervention pour une gestion axée sur la REDD+ de la forêt de Sablogo .....   | 19 |
| IV.2.1. Analyse FFOM de la forêt .....                                                                                         | 19 |
| IV.2.2. Identification des axes d'intervention du plan d'action pour une gestion axée sur la REDD+ de la forêt de sablogo..... | 22 |
| IV.3. Plan d'action pour une gestion axée sur la REDD+ de la forêt.....                                                        | 23 |
| V. DISCUSSION ET ANALYSES .....                                                                                                | 26 |
| VI. CONCLUSIONS.....                                                                                                           | 30 |
| VII. RECOMMANDATIONS - PERSPECTIVES.....                                                                                       | 32 |
| VIII. BIBLIOGRAPHIE .....                                                                                                      | 34 |
| IX. ANNEXES .....                                                                                                              | 36 |

## **LISTE DES TABLEAUX**

|                                                                                                                   |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1: Liste des villages riverains de la forêt de Sablogo .....                                              | 14 |
| Tableau 2: Tableau comparatif entre l'occupation des terres de la forêt de Sablogo en 2002 et en 2012.....        | 17 |
| Tableau 3: Analyse FFOM de la forêt intercommunale de Sablogo.....                                                | 21 |
| Tableau 4: Axes d'intervention et activités prioritaires du plan d'action pour une gestion axée sur la REDD+..... | 22 |
| Tableau 5: Plan d'action pour une gestion axée sur la REDD+ de la forêt de Sablogo .....                          | 24 |

**LISTE DES FIGURES**

|                                                                     |    |
|---------------------------------------------------------------------|----|
| Carte 1: Localisation de la forêt de sablogo.....                   | 12 |
| Carte 2: Dynamique d'occupation des terres entre 2002 et 2012 ..... | 18 |



## I. INTRODUCTION ET PROBLEMATIQUE

---

### I.1. INTRODUCTION

Les écosystèmes forestiers sont les ressources naturelles renouvelables les plus abondantes et les plus diversifiées. Ils fournissent simultanément une grande variété de richesses et de services économiques, sociaux, environnementaux et culturels. Les forêts occupent une place à part dans l'ensemble des problèmes environnementaux au niveau mondiale. Le rôle des forêts dans les cycles écologiques mondiaux met en relief leur importance pour l'environnement au-delà des frontières des pays où elles sont situées. A cet égard, les forêts sont considérées comme un bien commun de l'humanité au même titre que l'atmosphère et les océans.

De par leur nature et étendue, leurs diversités et leurs multiples facettes, les écosystèmes forestiers participent efficacement au développement durable. Cela est effectif dès lors que leur gestion veille à prendre en considération, d'une manière équilibrée, les dimensions écologiques, économiques et sociales. Malheureusement, cela n'est pas effectif et ces ressources sont en train de se dégrader alors que la demande mondiale en produit forestier augmente avec la croissance démographique. Les causes de cette dégradation se résument à la surexploitation et à la conversion permanente des terres forestières à d'autres usages dans plusieurs régions du monde dont le Burkina Faso. Les écosystèmes du Burkina Faso connaissent un processus de dégradation continue depuis plusieurs années. Les statistiques montrent que les superficies forestières dégradées, estimées à 50 000 ha par an dans les années 1986, sont passées à 105 000 ha en 1992 pour atteindre 170000 ha en 1999 (Ouédraogo et al, 2001).

L'Etat burkinabé a de ce fait, pris des mesures énergiques telles que l'aménagement, visant à restaurer et à gérer durablement ces ressources en conformité avec les objectifs de la REDD+. Le mécanisme de la REDD+ (Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts) et + (la prise en compte du rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le Burkina Faso n'est pas resté en marge de la dynamique et il s'est

engagé dans l'élaboration de sa stratégie nationale REDD+ qui reposera sur les grands axes d'intervention choisis de manière à permettre de s'attaquer aux facteurs de déboisement et de dégradation des forêts (RPP du Burkina, 2012). Cependant, en attendant la finalisation et la mise en œuvre de cette stratégie nationale, quel est l'état actuel des forêts du pays en particulier celle de Sablogo dans la Région du Centre Est ?

C'est dans ce contexte que le présent mémoire, qui présente les résultats de cette étude dont l'objectif est de contribuer à l'élaboration d'un plan d'action axé sur la REDD+ pour une gestion durable de la forêt intercommunale de sablogo est rédigé.

### **I.2. PROBLEMATIQUE**

Depuis 1960 des actions ont été engagées, pour protéger la forêt de sablogo, mais l'occupation anarchique consécutive aux années de sécheresse de 1973 lui a porté préjudice. En 2000, une conscience collective des communautés a suscité l'intervention de l'ex Projet de Développement Rural (PDR) du Boulgou pour la sauvegarde de la forêt. Ainsi, outre les études de base, les exploitants ont été organisés en Groupement de Gestion Forestière (GGF), des marchés ruraux de bois ont été créés et des programmes de renforcement des capacités des acteurs exécutés. Cependant, une seconde vague d'exploitants (agriculteurs, éleveurs et exploitants de bois) a envahi la forêt soit pour protéger les réserves foncières dites familiales, soit pour bénéficier des mesures d'accompagnement que l'ex PDR Boulgou avait promises en compensation du futur aménagement. Ainsi, entre 2000 et 2006, la quasi-totalité de l'espace a été occupée et surexploitée (Plan d'aménagement forestier de la forêt intercommunale de sablogo, 2018)

Face à cette situation et en vue d'augmenter la productivité des paysages forestiers de la zone et réduire la pauvreté des communautés, les collectivités territoriales de Bissiga, Lalgaye et Tenkodogo, en concertation avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) se sont engagées à restaurer et à valoriser les ressources forestières de la forêt intercommunale de Sablogo qu'elles ont en partage. L'intervention dans les années 2010 dans la forêt et sa zone d'influence, à travers l'initiative Livelihoods and Landscape Strategy (LLS) de l'UICN, a nécessité de nombreuses études qui ont révélé que la superficie résiduelle de la zone forestière qui était jadis d'environ 50 000 ha est maintenant de 9 893 ha. Il y a eu aussi entre 2010 à 2016, la mise en œuvre par l'UICN du projet « Accroissement de la capacité adaptative des communautés locales au changement climatique" (CC-Asdi) dans les régions du

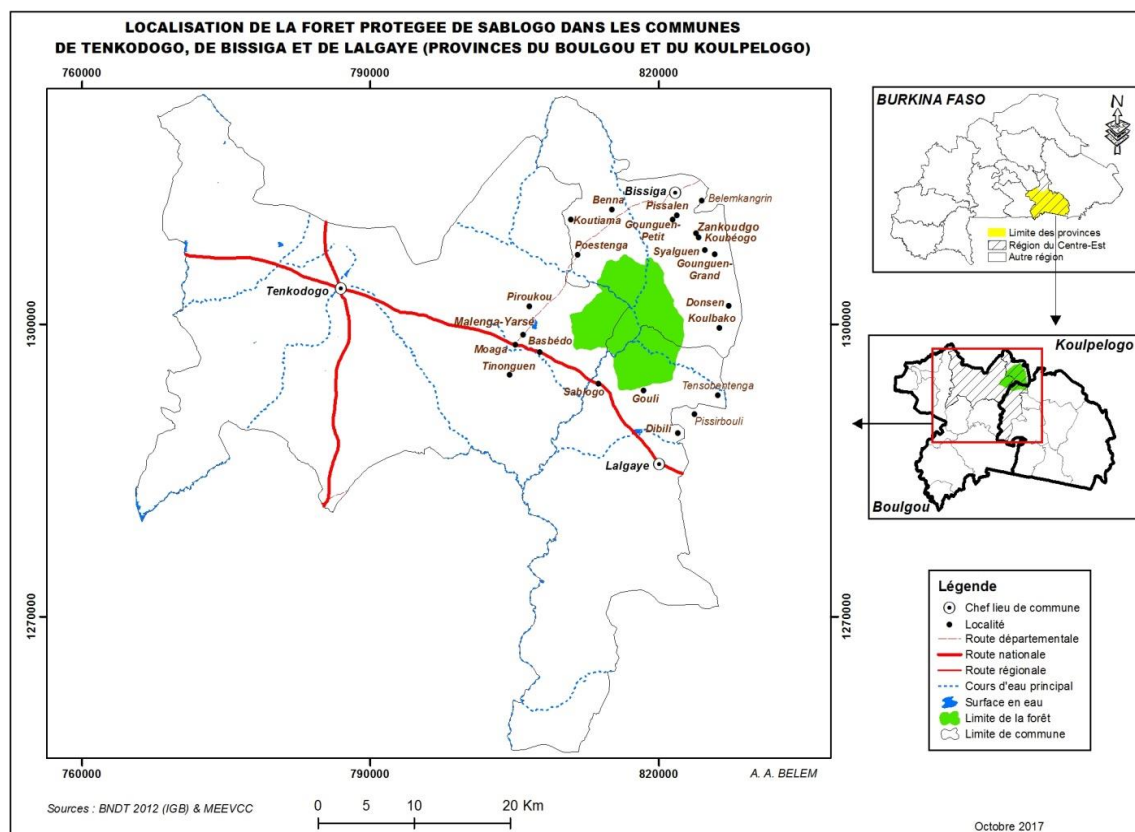
Centre Ouest et Centre Est. Egalement, il faut aussi noter l'intervention du Projet d'accès aux services énergétiques (PASE) entre 2010 et 2014 qui a contribué à mener des actions entrant dans le cadre de la gestion durable des ressources de la forêt intercommunale de Sablogo. Cependant, quel a été les stratégies d'intervention de ces différents projets et programmes ? Avaient-ils une stratégie d'intervention commune ?

La question de la stratégie dans la gestion de la forêt de sablogo avait été déjà abordée en 2010 par NEBIE, 2010 dans le cadre de la préparation de son mémoire d'ingénieur du développement rural. C'est ainsi qu'elle a pu établir le lien entre les modes actuels de gestion de la forêt de Sablogo, les moyens d'existence, les biens et services produits par la forêt et les stratégies développées par les populations riveraines. Les résultats auxquels elle a abouti, montrent que la forêt de Sablogo fait l'objet de plusieurs types de gestion avec différents types d'acteurs. Les biens et services produits par la forêt sont diverses: le bois, les Produit Forestier Non Ligneux (PFNL), les aires de pâture, l'exploitation de ses biens et services génèrent des revenus et des coûts. Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui à l'adaptation des communautés riveraines des forêts au changement climatique (PACOF-CC) par l'UICN, plusieurs études ont été aussi réalisées sur la forêt de sablogo. Il s'agit entre autres de l'étude sur la chaîne des valeurs de l'apiculture dans la zone de la forêt, sur la mise en œuvre d'un fond d'aménagement forestier ainsi que sur l'élaboration d'un plan d'aménagement et de gestion de la forêt.

L'association « Bissakou Pou » en langue locale Bissa, a eu à intervenir en tant qu'Organisation Non Gouvernementale (ONG° locale dans la mise en œuvre de certains des projets dans la zone de la forêt. A cette occasion, elle a pu remarquer que tous les acteurs n'avaient pas les mêmes stratégies d'intervention et cela pouvait être préjudiciable à la gestion durable de la forêt. C'est dans ce contexte et pour mieux accompagner les collectivités ainsi que les communautés rurales dans la gestion de la forêt que l'association a jugé bon de disposer d'un plan d'action dont la mise en œuvre permettra à cette forêt de bénéficier des avantages de la REDD+ et la promotion d'un développement durable dans la zone. Afin d'aboutir à l'élaboration de ce plan d'action, nous devons au préalable analyser la dynamique actuelle au niveau de la zone de la forêt, identifier les axes d'intervention possibles ainsi que les actions prioritaires. C'est dans ce contexte que cette étude dont le thème est « Stratégies pour la restauration et la gestion durable de la forêt intercommunale de sablogo » intervient.

### I.3. LOCALISATION DU SITE DE L'ETUDE

La forêt de Sablogo est située dans la Région du Centre Est du Burkina Faso et plus précisément dans les communes de Tenkodogo, Bissiga et Lalgaye (cf. Carte 1). Elle couvre une superficie de 9 893 ha et est à l'intersection des provinces du Boulgou et du Koulpélogo.



Carte 1: Localisation de la forêt de sablogo

## II. HYPOTHESES ET OBJECTIFS DU TRAVAIL

### II.1. HYPOTHESES DE TRAVAIL

L'hypothèse principale de la recherche présume que l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action axé sur la REDD+, contribuera à une gestion durable de la forêt intercommunale de sablogo. Il en découle les hypothèses secondaires suivantes :

- la dynamique actuelle au niveau de la forêt intercommunale de sablogo est marquée par un processus de dégradation continue ;
- plusieurs axes d'intervention existent et peuvent servir de base pour l'élaboration d'un plan d'action pour une gestion axée sur la REDD+ de la forêt de sablogo ;

- l'analyse combinée de la dynamique actuelle au niveau de la forêt, les résultats de l'analyse FFOM et les axes d'intervention permettent la proposition d'un plan d'action axée sur la REDD+ pour la forêt de sablogo.

## **II.2. OBJECTIFS DE TRAVAIL**

L'objectif général est de contribuer à l'élaboration d'un plan d'action axé sur la REDD+ dont la mise en œuvre permettra une gestion durable de la forêt intercommunale de sablogo.

Spécifiquement, il s'agira de :

- analyser la dynamique actuelle au niveau de la forêt intercommunale de sablogo ;
- identifier les axes d'intervention possible à prendre en compte dans la construction du plan d'action pour une gestion axée sur la REDD+ de la forêt de sablogo ;
- proposer un plan d'action pour une gestion axée sur la REDD+ de la forêt;

## **III.MATERIELS ET METHODES**

---

La méthodologie globale qui a été développée pour cette étude a été construite autour des quatre étapes que sont : la revue documentaire, la préparation des outils de collecte des données, la collecte et l'analyse des données, la rédaction du mémoire. Trois types d'outils de collecte des données ont été élaborés. Il s'agit :

- d'un guide d'interview semi structuré (ISS) pour la collecte des données auprès des acteurs des structures régionale et communale.
- de deux fiches de collecte des données dans les villages en assemblée générale et auprès des groupes d'utilisateurs des ressources du massif forestier.
- l'outil cartographique pour appréhender la situation de l'occupation des terres et leur niveau de dégradation à partir d'une analyse diachronique.

L'analyse des données a consisté à exploiter les informations issues des entretiens et des enquêtes, de l'analyse cartographique et de l'analyse FFOM :

- analyser la dynamique actuelle au niveau de la forêt intercommunale de sablogo: les données issues des interviews semi structurées avec les acteurs communaux, des fiches de collecte de données dans les villages en assemblée générale et auprès des utilisateurs de la forêt ont été utilisées. Egalement, les données issues de l'analyse diachronique avec les bases de données d'occupation des terres de 2002 et de 2012 ont été aussi utilisées pour

apprécier la dynamique actuelle dans la zone de la forêt.

- identifier les axes d'interventions autour desquels sera construit le plan d'action pour une gestion axée sur la REDD+ de la forêt de sablogo: sur la base des données issues de l'analyse de la dynamique actuelle au niveau de la forêt, des orientations du plan de préparation de la REDD+ (R-PP du Burkina Faso) et des informations de l'analyse FFOM, nous avons identifié les axes d'interventions à prendre en compte dans le plan d'action pour une gestion axée sur la REDD+ de la forêt de sablogo.
- proposer un plan d'action pour une gestion axée sur la REDD+ de la forêt: A partir des axes d'interventions identifiés, nous avons élaborer un plan d'action sur 3 années dont la mise en œuvre devrait conduire à une gestion durable de la forêt de sablogo.

## IV. RESULTATS

### IV.1. LA DYNAMIQUE ACTUELLE AU NIVEAU DE LA FORET INTERCOMMUNALE DE SABLOGO

La dynamique actuelle au niveau de cette forêt a été appréhendée à travers les éléments liés au contexte socio-économique et à la dynamique de l'occupation des terres.

#### IV.1.1. Contexte socio-économique et gestion actuelle de la forêt de sablogo

Les données issues des interview semi structurés réalisées auprès des acteurs communaux et celles des fiches de collecte de données dans les villages en assemblée générale et auprès des utilisateurs de la forêt nous ont permis d'appréhender le contexte socio-économique et de la gestion de la forêt. En effet, le massif forestier de Sablogo qui couvre une superficie d'environ 9 893 ha est entourée par 24 villages dont 8 sont issus de la commune de Tenkodogo, 13 de la commune de Bissiga et 4 de la commune de Lalgaye. Le tableau 1 ci-dessous nous donne les détails.

Tableau 1: Liste des villages riverains de la forêt de Sablogo

| Région     | Communes  | Villages riverains de la forêt intercommunale de Sablogo                                                                                   | Nombre |
|------------|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Centre Est | Tenkodogo | Moaga, Basbédo, Lagdwenda (Pirougou), Tinnaonghin, Malenga Yarcé, Sablogo de Bissiga,                                                      | 8      |
|            | Bissiga   | Syalguin, Benna, Gounghin-Grand, Koulbako, Donsin, Zoukoudogo, Poestenga, Pissalim, Koubéogo, Koutiama, Gounghin-Petit, Signoghin, Bissiga | 13     |
|            | Lalgaye   | Dibli, Tensobtenga, Sablogo de Lalgaye, Gouli,                                                                                             | 4      |

Source: Plan d'aménagement forestier de la forêt intercommunale de sablogo, 2018

Les ethnies rencontrées dans les villages sont les Mossis, les Peulhs, les Bissa, les Samo, les Zoaga, les Yarsé, les Gourmantchés, etc. Selon le Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) réalisé par l'INSD (2006), la population résidente autour de la forêt de Sablogo est estimée à 25 785 habitants avec 51,71 % de femmes. Il faut noter que ce nombre a été bouleversée à l'occasion du déguerpissement de certains occupants de la forêt en 2012 qui se sont établies dans des villages d'autres communes voisines.

Trois chefferies sont actives dans les localités riveraines de forêt de Sablogo : il s'agit de la chefferie de sa Majesté le roi de Tenkodogo, celle du Bissiga et du chef de Lalgaye qui nomment les chefs de village de leurs zones de compétence. Ces chefs sont garants de l'application des règles coutumières et gèrent les conflits. Ils sont assistés d'un collège de sages comprenant les chefs de terre et les représentants des lignées présentes. Les chefs de lignages, s'occupent uniquement des domaines terriens familiaux acquis ou prêtés. En général, on accède à la terre soit par héritage (surtout pour les autochtones), soit par prêts. Dans la zone, l'acquisition des terres par prêt n'est jamais définitive et peut après plusieurs décennies être rompu. Ce qui pose souvent les problèmes entre les villages ou les communautés, quand l'information réelle n'est pas retransmise d'une génération à la suivante.

Les principales restrictions en matière d'exploitation des ressources sont liées aux espèces utilitaires que les exploitants doivent épargner pour l'exploitation des sous-produits de certaines espèces comme le baobab, le kapokier et le néré. Au niveau coutumier, toute personne peut jouir de l'exploitation des produits forestiers pour sa propre consommation et pour la vente des fruits des espèces forestières qui ne sont pas sacrées ou épargnées. Le pâturage est aussi permis partout sauf sur les sites sacrés et les champs agricoles. Les produits tirés de l'exploitation du massif forestier de Sablogo par les différents groupes d'utilisateurs sont : les PFNL (karité, balanites, néré, tamarin, plantes médicinales, baobab, détarium, fruits divers), le bois mort, le bois de service, le gravier, le fourrage, les produits de la chasse (singes, lièvres, perdrix), le pâturage, l'abreuvement des animaux (eau), etc. Le mode de valorisation des ressources tirées du massif forestier est la transformation en savon de balanites et de karité, en beurre de karité, en huile de balanites, en produit de pharmacopée, en Soumbala, en jus de tamarin et de baobab, etc.

Le massif forestier de Sablogo permet d'avoir des revenus à travers les opérations de

plantation d'arbres, la vente de bois, la vente des PFNL, le nettoyage des layons et pare feux, et les activités de CES/DRS. Les actions menées pour la protection du massif forestier sont: le reboisement, l'interdiction du pacage, la lutte contre les feux de brousse, l'organisation de groupes de protection de la forêt, la délimitation et la fixation de panneaux de signalisation, les sensibilisations, les CES/DRS, la surveillance.

Les principaux partenaires intervenant dans la gestion du massif forestier sont l'UICN, le service forestier, les 3 mairies et Bissakoupou. Les types de conflits liés à la gestion et à l'exploitation du massif forestier de Sablogo sont ceux qui surviennent entre agriculteurs et éleveurs, entre éleveurs et forestiers, entre agriculteurs et service forestier, entre éleveurs et GGF, entre exploitant de bois et forestier, et les conflits liés au foncier (autochtones et migrants).

Les menaces sur le massif forestier de Sablogo proviennent du surpâturage, de la coupe abusive et frauduleuse du bois, du non achèvement de l'aménagement et du classement de la forêt, l'insuffisance des pluies, le manque de moyens pour les Groupements de Gestion Forestière (GGF), les plantation d'espèces non adaptées à la zone, l'insuffisance du suivi des plants qui ont été reboisés, l'irrégularité dans les plantations. Il y a aussi l'absence de statut légal de la forêt, une occupation anarchique de l'espace, une forte dépendance des populations riveraines vis-à-vis des ressources de la forêt, un niveau de pauvreté assez élevé dans les villages riverains de la forêt, une surexploitation des ressources de la forêt pour couvrir les besoins énergétiques des centres urbains de Tenkodogo, Bissiga et Lalgaye.

Cependant, selon le plan d'aménagement et de gestion de la forêt adopté en 2018, certaines potentialités ont été relevées. Il s'agit de la biodiversité floristique (25 familles, 55 genres et 79 espèces) appréciable, des sols assez propices à la régénération naturelle et à la production forestière, de l'engagement des chefs coutumiers pour sa préservation et son exploitation durable, des communautés riveraines très engagée pour sa préservation, des GGF déjà mis en place et encadrés par les structures techniques déconcentrées de l'Etat, des partenaires techniques et financiers disponibles à accompagner le processus de restauration de la forêt. Les entretiens avec les communautés riveraines confirment l'existence de ces potentialités.

Les propositions d'actions formulées par les différents acteurs pour une gestion concertée et durable du massif forestier sont la réalisation de points d'eau pour les animaux, des retenues



d'eau pour le maraichage, des forages pour l'approvisionnement en eau potable dans les villages, la surveillance de la forêt, les plantations d'arbres, le nettoyage des pare feux et layons, les parcs à vaccination, les sensibilisations permanentes des populations, la dotation des GGF en moyens de déplacement, la réalisation des cordons pierreux, l'implication de tous les villages pour la gestion de la forêt, la limitation et le contrôle de l'élevage.

#### **IV.1.2. La dynamique de l'occupation des terres dans la zone de la forêt.**

Pour appréhender la dynamique de l'occupation des terres de la forêt de Sablogo, nous avons utilisé la base d'occupation des terres de 2002 et 2012 (BDOT). Une comparaison de l'occupation des terres en 2002 et en 2012 montre qu'il y a une réduction des sols nus, une apparition de la savane arborée, un accroissement des cultures pluviales et territoires agroforestiers et de la savane arbustive et herbeuse dans la forêt de Sablogo (Cf carte 2).

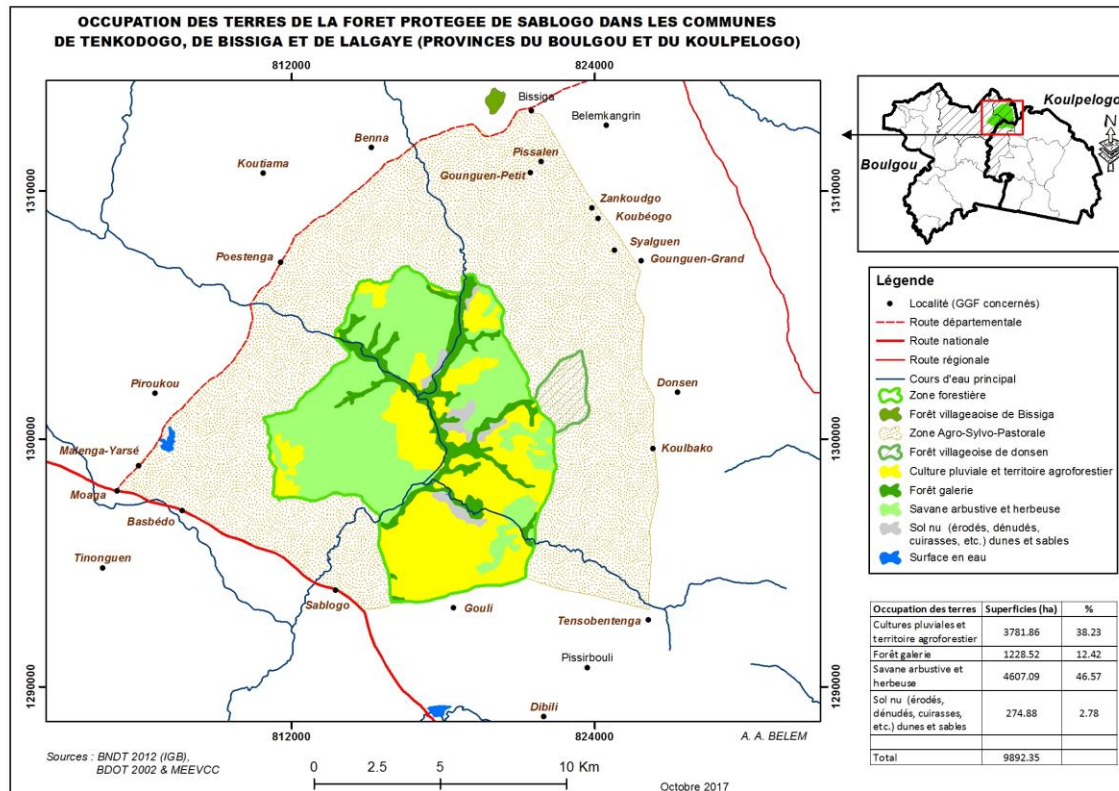
Le tableau 2 ci-dessous sur les données statistiques de l'occupation des terres de la forêt de Sablogo nous donne les détails.

**Tableau 2: Tableau comparatif entre l'occupation des terres de la forêt de Sablogo en 2002 et en 2012**

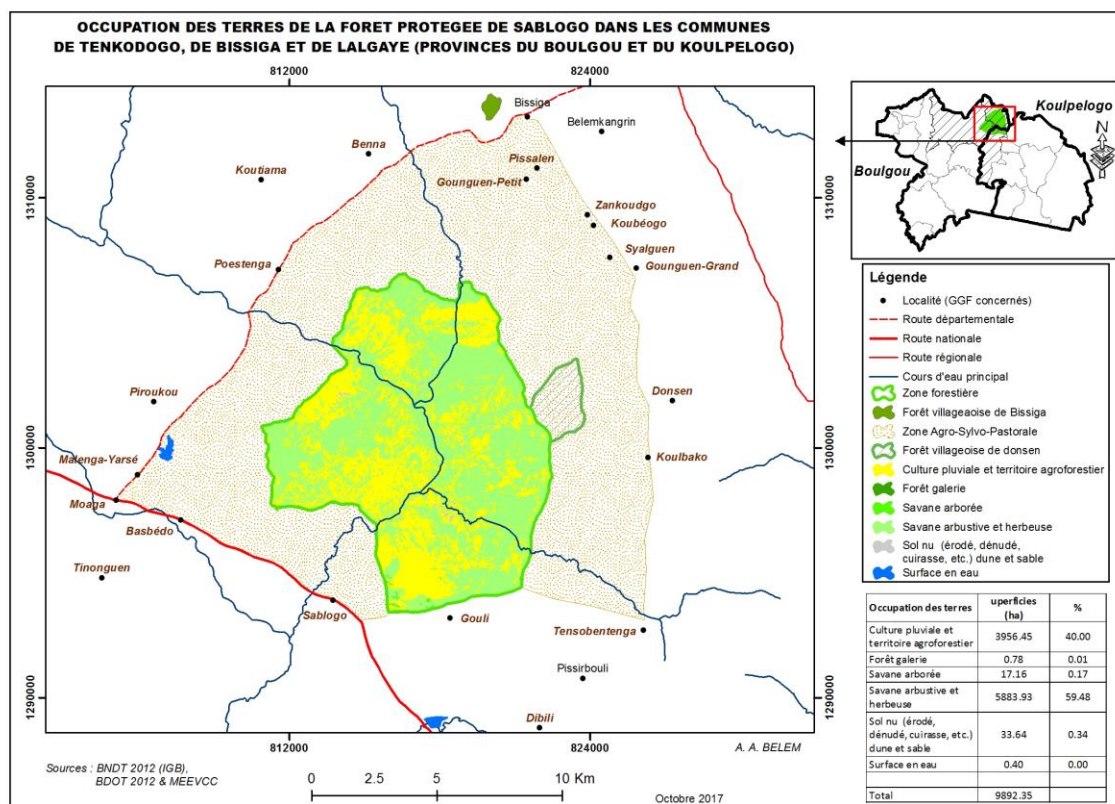
| <b>BDOT</b>                                          | <b>2002</b>            |          | <b>2012</b>            |          |                   |
|------------------------------------------------------|------------------------|----------|------------------------|----------|-------------------|
| <b>Occupation des terres</b>                         | <b>Superficie (ha)</b> | <b>%</b> | <b>Superficie (ha)</b> | <b>%</b> | <b>Ecart (ha)</b> |
| Culture pluviale et territoire agroforestiers        | 3781,85                | 38,23    | 3956,45                | 40       | 174,6             |
| Forêt galerie                                        | 1228,52                | 12,42    | 0,78                   | 0,01     | -1227,74          |
| Savane arborée                                       | -                      | -        | 17,16                  | 0,17     | 17,16             |
| Savane arbustive et herbeuse                         | 4607,10                | 46,57    | 5883,93                | 59,48    | 1276,83           |
| Sol nu (érodé, dénudé, cuirasse, etc.) dune et sable | 274,88                 | 2,78     | 33,64                  | 0,34     | -241,24           |
| Surface en eau                                       | -                      | -        | 0,4                    | 0        | 0,4               |

**Sources : BDOT 2002 et 2012 (PACOF-CC/UICN)**

On note une réduction des sols nus (érodé, dénudé, cuirasse, etc.) dune et sable de 241,24 ha et de la forêt galerie de 1227,74 ha. Une apparition de la Savane arborée de 17,16 ha. On note un accroissement de la Savane arbustive et herbeuse de 1276,83 ha et de la Culture pluviale et territoire agroforestiers de 174,6 ha. Globalement, on peut dire que la libération de la forêt par les agriculteurs ont permis d'améliorer la couverture forestière. Les pratiques du maraichage au bord des cours d'eau ont contribué à la dégradation des berges et à la disparition de la forêt galerie. Les coupes de bois et le surpâturage ont aussi contribué à cette dégradation de la forêt.



Occupation des



Carte 2: Dynamique d'occupation des terres entre 2002 et 2012

### **IV.2.3. Les facteurs de dégradation de la forêt de Sablogo**

Les facteurs de déboisement et de dégradation des forêts contenus dans le document R-PP du Burkina (2012) sont d'ordres climatique et anthropique. Le déboisement ou déforestation est la conversion de la forêt à une autre utilisation des terres ou la réduction à long terme du couvert arboré au-dessous du seuil minimal de dix pour cent alors que la dégradation de la forêt est la diminution de la capacité d'une forêt à fournir des produits et services. La déforestation se traduit par une diminution de la surface couverte de forêt, alors que la dégradation se traduit plutôt par une baisse des capacités de la forêt à produire les biens et services à un niveau optimal. Le déboisement et la dégradation des forêts sont causés par des facteurs climatiques, notamment les sécheresses récurrentes, et des facteurs d'origine anthropiques.

Les entretiens avec les populations riveraines à la forêt intercommunale de Sablogo ont permis de mettre en évidence les facteurs de déboisement et de déforestation dans la zone. Il y a essentiellement : le surpâturage, la coupe abusive du bois et l'insuffisance des pluies. Ces facteurs rejoignent ceux qui ont été retenus dans le R-PP du Burkina.

## **IV.2. ANALYSE FFOM ET IDENTIFICATION DES AXES D'INTERVENTION POUR UNE GESTION AXEE SUR LA REDD+ DE LA FORET DE SABLOGO**

L'identification des axes d'interventions autour desquels sera construit le plan d'action pour une gestion axée sur la REDD+ de la forêt de sablogo a été faite sur la base des données issues de l'analyse de la dynamique actuelle au niveau de la forêt, des orientations du plan de préparation de la REDD+ (R-PP du Burkina Faso) et des informations de l'analyse FFOM.

### **IV.2.1. Analyse FFOM de la forêt**

L'analyse FFOM (Forces - Faiblesses -Opportunités -Menaces) est un outil très pratique lors de la phase de diagnostic stratégique. Il présente l'avantage de synthétiser les forces et faiblesses d'une entreprise au regard des opportunités et menaces générées par son environnement. Cette analyse se fait selon un axe interne et un axe externe.

- L'axe interne recense les caractéristiques actuelles de la forêt de Sablogo, vues comme des forces ou des faiblesses selon les activités. Elles concernent généralement les

ressources humaines, les capacités de production, les capacités financières, les savoir détenus.

→ L'axe externe énumère des éléments qui ont un impact possible sur la forêt de Sablogo. Il s'agit des opportunités et des menaces.

Le tableau ci-dessous donne les résultats de l'analyse FFOM de la forêt intercommunale de Sablogo. C'est à partir des éléments de cette analyse FFOM que les axes d'interventions du plan d'action ont été déterminés.

Tableau 3: Analyse FFOM de la forêt intercommunale de Sablogo

| FORCES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | FAIBLESSES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | OPPORTUNITES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | MENACES                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de la ressource forestière</li> <li>• Forte biodiversité et présence de nombreux PFNL</li> <li>• Existence des GGF reconnus</li> <li>• Existence d'un UGGF</li> <li>• Existence de groupes de femmes pour l'exploitation et la transformation des PFNL</li> <li>• Existence d'un PAG datant de 2018 et adopté par la commission régionale d'aménagement du territoire</li> <li>• Communauté riveraine disponible pour la gestion rationnelle et durable du massif</li> <li>• Limites consensuelles définies et bornée avec les communautés</li> <li>• Existence de l'arrêté n°2009-006 /CBSSG du 20 octobre 2009 portant classement de la forêt protégée de Sablogo portion Bissiga en forêt communale</li> <li>• Création de marché ruraux de bois</li> <li>• Existence de trois unités de transformation des PFNL (beurre de karité)</li> <li>• Existence d'infrastructures socioéconomiques dans les villages riverains</li> <li>• Existence d'infrastructures hydrauliques dans les villages riverains</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressource en dégradation</li> <li>• Présence de terres dégradées</li> <li>• Berges en dégradation</li> <li>• Constat de forte mortalité sur le Karité par les populations</li> <li>• Manque de suivi/ surveillance de la forêt par les GGF (Pas d'activités)</li> <li>• UGGF non reconnu officiellement</li> <li>• Pas de mise en œuvre du PAG</li> <li>• PAG non validé par le Ministère de l'Environnement</li> <li>• Forêt sans statut de classement</li> <li>• Feux de brousse</li> <li>• Surpâturage dans la forêt de la part de riverains et des transhumants (Koupéla, Boulsa, etc.)</li> <li>• Pacage dans la forêt de la part des transhumants (Koupéla, Boulsa, etc.)</li> <li>• Exploitation anarchique/ coupe frauduleuse de la ressource pour le ravitaillement des grands centres (Tenkodogo, Bissiga, Lalgaye)</li> <li>• Marchés ruraux de bois non fonctionnels (Pas de structure de gestion)</li> <li>• Inexistence d'un Circuit de commercialisation</li> <li>• Inexistence de fonds d'aménagement forestier (FAF)</li> <li>• Pas de renforcement des capacités matériels et techniques des GGF</li> <li>• Routes et Pistes dégradées</li> <li>• Insuffisances des infrastructures socioéconomiques dans certains villages riverains (écoles,</li> <li>• Insuffisances des infrastructures hydrauliques dans certains villages riverains (forages, retenues d'eau, etc.)</li> <li>• Pannes de certains équipements de transformation des PFNL</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence des Directions Régionale et Provinciale, du Service Départemental et des Postes Forestiers</li> <li>• Présence des directions centrales du ministère en charge de l'environnement (DFR, DGFF, DGEVCC, APFNL, OFINAP, etc.)</li> <li>• Existence d'un partenaire potentiel dans le cadre de REDD+ (PIF)</li> <li>• Existence de partenaires (UICN, etc.)</li> <li>• Existence d'une structure nationale de recherche (INERA)</li> <li>• Existence des CT (communes et région)</li> <li>• Présence de structures domaniales pour le bornage</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forêt sans statut</li> <li>• PAG non adopté par le ministère de l'environnement</li> <li>• Méfiance entre les membres des GGF et les Communes et le service forestier par rapport à l'exécution des activités du PAG.</li> </ul> |

Source : Etude 2020

#### IV.2.2. Identification des axes d'intervention du plan d'action pour une gestion axée sur la REDD+ de la forêt de sablogo

Le R-PP du Burkina a défini les axes qui devaient permettre l'élaboration de la stratégie nationale. Ces axes sont : l'aménagement du territoire, la sécurisation foncière, la gestion des systèmes agro-sylvo-pastoraux, le renforcement des capacités nationales. Par rapport à la forêt intercommunale de Sablogo, les axes d'intervention retenus pour une meilleure gestion axée sur la REDD+ sont basés sur les analyses FFOM et d'autres contraintes et rentrent dans le domaine de la gestion durable des ressources forestières. Les actions qui découlent de ces axes ont pour finalité la gestion durable de la forêt de sablogo sur la base des principes de la REDD+. Ainsi, quatre axes ont été identifiés dont les suivants : (i) l'aménagement du territoire (ii) la sécurisation foncière, (iii) la gestion des systèmes agro-sylvo-pastoraux et (iv) le renforcement des capacités. Ces axes avec leurs actions prioritaires sont détaillés dans le tableau 4.

Tableau 4: Axes d'intervention et activités prioritaires du plan d'action pour une gestion axée sur la REDD+

| Axes                                                | Activités prioritaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1. Aménagement du territoire</b>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration/Actualisation des SRADDT et SCADDT /directions régionales de l'Economie et de la Planification</li> <li>Révision et mise en œuvre des PCD génération REDD+</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>2. Sécurisation foncière</b>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le classement de la forêt</li> <li>Délimitation de la forêt</li> <li>Bornage de la forêt</li> <li>Classement et immatriculation de la forêt</li> <li>L'application de la loi sur le foncier rural</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>3. Gestion des systèmes agro-sylvo-pastoraux</b> | <p><b>Aménagement forestier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'aménagement participatif de la forêt</li> <li>Réalisation effective des travaux d'aménagement</li> <li>Organisation des acteurs</li> <li>Elaboration des Projets de Développement Intégrés Communaux pour la REDD+ (PDIC/REDD+)</li> <li>Formation des acteurs pour une exploitation durable</li> </ul> <p><b>Développement de l'agroforesterie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Reboisement</li> <li>Actions de CES/DRS</li> <li>Actions de récupération des terres dégradées</li> </ul> <p>L'exploitation durable des produits forestiers non-ligneux<br/>Renforcement des capacités des groupes de femmes /Exploitant des PFNL<br/>L'encadrement de l'élevage (réglementation sur les feux de brousse, gestion des parcours, etc)</p> |
| <b>4. Renforcement des capacités régionales</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Formation et organisation des acteurs pour la REDD+</li> <li>Le renforcement des capacités opérationnelles des forestiers professionnels (Moyens technique, financiers et humains)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

Source : Etude 2020

#### **IV.3. PLAN D’ACTION POUR UNE GESTION AXEE SUR LA REDD+ DE LA FORET**

Les activités programmées au titre du présent plan d’action pour une gestion axée sur la REDD+ de Sablogo qui couvre une période de trois ans, soit de 2021 à 2023 et d’un montant de cent soixante-quatorze million cinq cent mille FCFA (174 500 000), seront exécutées conformément au plan figurant dans le tableau 5 qui précise également les coûts de réalisation et les acteurs qui seront impliqués.

La démarche participative et inclusive sera adoptée pour la mise en œuvre du plan d’action afin de promouvoir une réelle adhésion et appropriation des populations bénéficiaires d’une part et une implication effective des différentes autorités, des acteurs techniques et des partenaires au développement d’autre part. Les communes assureront la maîtrise d’ouvrage des activités de leur ressort territorial. La mise en œuvre sera également guidée par les principes suivants :

- interventions conformes et cohérentes avec les textes nationaux en matière d'adaptation au changement climatique ;
- prise en compte des groupes défavorisés dans la mise en œuvre des activités conformément aux stratégies nationales en la matière ;
- responsabilisation accrue du public cible comme acteur principal dans la mise en œuvre des activités;
- prise en compte de la décentralisation à travers les Conseils communaux
- la gestion basée sur les écosystèmes ;
- la délégation d’exécution des activités en fonction des mandats et des compétences de chaque partenaire ;
- la bonne gouvernance environnementale ;
- l’approche sur les droits humains et le genre.



Tableau 5: Plan d'action pour une gestion axée sur la REDD+ de la forêt de Sablogo

| Activités programmées                                                                                                         | Unité | Qté | 2021 | 2022 | 2023 | Localisation                                                           | Coût (FCFA)   |                   | Responsable et acteurs associés                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-----|------|------|------|------------------------------------------------------------------------|---------------|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                               |       |     |      |      |      |                                                                        | Coût unitaire | Coût total        |                                                                                                          |
| <b>I. Aménagement du territoire</b>                                                                                           |       |     |      |      |      |                                                                        |               |                   |                                                                                                          |
| Élaborer/Actualiser les SRADDT (SRADDT Centre Est)                                                                            | Nbre  | 1   | 1    |      |      | Région du Centre Est                                                   | 25 000 000    | 25 000 000        | DREP, CR, CM,, Population, Prestataires et partenaires au développements                                 |
| Révision et mise en œuvre des PCD génération REDD+ des communes de Tenkodogo, Bissiga et Lalagaye                             | Nbre  | 4   | 4    |      |      | Région du Centre Est et des communes de Tenkodogo, Bissiga et Lalagaye | 10 000 000    | 40 000 000        | DREP, CR, CM,, Population, Prestataires et partenaires au développements, Population, Comité de gestion. |
| <b>Sous total aménagement du territoire</b>                                                                                   |       |     |      |      |      |                                                                        |               | <b>65 000 000</b> |                                                                                                          |
| <b>II. Sécurisation foncière</b>                                                                                              |       |     |      |      |      |                                                                        |               |                   |                                                                                                          |
| Délimitation de la forêt de Sablogo                                                                                           | Nbre  | 1   | 1    |      |      | Forêt de Sablogo                                                       | 5 000 000     | 5 000 000         | DREEVCC, DREP, 3 Communes, Population, Comité de gestion Prestataires                                    |
| Bornage de la forêt de Sablogo et élaboration de la carte                                                                     | Nbre  | 1   | 1    |      |      | Forêt de Sablogo                                                       | 10 000 000    | 10 000 000        | DREEVCC, DREP, 3 Communes, Population, Comité de gestion Prestataires                                    |
| Procédures de classement et d'immatriculation de la forêt de Sablogo                                                          | Nbre  | 1   |      | 1    |      | Forêt de Sablogo                                                       | 5 000 000     | 5 000 000         | DREEVCC, DREP, 3 Communes                                                                                |
| Atelier de Sensibilisation pour l'application de la loi sur le foncier rural                                                  | Nbre  | 3   | 3    |      |      | communes de Tenkodogo, Bissiga et Lalagaye                             | 1 500 000     | 4 500 000         | DREP, Communes, Expert foncier                                                                           |
| <b>Sous total Sécurisation foncière</b>                                                                                       |       |     |      |      |      |                                                                        |               | <b>24 500 000</b> |                                                                                                          |
| <b>III. Gestion des systèmes agro-sylvo-pastoraux</b>                                                                         |       |     |      |      |      |                                                                        |               |                   |                                                                                                          |
| Travaux d'aménagement de la forêt de Sablogo                                                                                  | pm    |     |      |      |      | Forêt de Sablogo                                                       |               |                   | DREEVCC, 3 Communes, Population, Comité de gestion et Prestataires de services                           |
| Organisation des acteurs en Comité villageois et inter villageois de gestion de la forêt de Sablogo                           | pm    | 24  |      |      |      | Tous les 23 villages riverains de la forêt                             |               |                   | DREEVCC, 3 Communes, Population, Comité de gestion                                                       |
| Appui à la reconnaissance administrative des comités villageois de gestion (23) et du comité inter villageois de gestion (01) | Nbre  | 24  |      |      |      | Tous les 23 villages riverains de la forêt                             |               |                   | Hauts commissaires, DREEVCC, 3 Communes, Population, Comité de gestion, Prestataires                     |



## Stratégies pour la restauration et la gestion durable de la forêt intercommunale de sablogo

|                                                                                                                    |          |   |   |   |   |                                            |           |                    |                                                                                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|---|---|---|---|--------------------------------------------|-----------|--------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Elaboration des PDIC dans les 3 communes                                                                           | Nbre     | 3 |   |   |   | Communes de Tenkodogo, Bissiga et Lalagaye | 7 000 000 | 21 000 000         | DREEVCC, 3 Communes, Population, Comité de gestion, Prestataires                                    |
| Formation des acteurs pour une exploitation durable                                                                | Sessions | 6 | 3 | 3 |   | Tous les 23 villages riverains de la forêt | 3 000 000 | 18 000 000         | DREEVCC, 3 Communes, comité de gestion, prestataires                                                |
| Reboisement                                                                                                        | pm       |   |   |   |   | Forêt de Sablogo                           |           |                    | DREEVCC, 3 Communes, Population, Comité de gestion                                                  |
| Actions de CES/DRS                                                                                                 | pm       |   |   |   |   | Forêt de Sablogo et périphérie             |           |                    | DREEVCC, 3 Communes, Population, Comité de gestion                                                  |
| Renforcement des capacités des groupes de femmes /Exploitant des PFNL                                              | Sessions | 6 | 2 | 2 | 2 | Groupes de femmes PFNL                     | 2 000 000 | 12 000 000         | DREEVCC, 3 Communes, Population, Comité de gestion, Prestataires                                    |
| Définition et gestion des parcours                                                                                 | Travaux  | 1 |   | 1 |   | Forêt de Sablogo et périphérie             | 5000000   | 5 000 000          | Service techniques (Elevage, agriculture, environnement), comité de gestion, population, 3 communes |
| Formation sur la gestion des feux                                                                                  | Sessions | 2 | 1 | 1 |   | Forêt de Sablogo et périphérie             | 3000000   | 6 000 000          | DREEVCC, 3 Communes, Population, Comité de gestion                                                  |
| <b><i>Sous total Gestion des systèmes agro-sylvo-pastoraux</i></b>                                                 |          |   |   |   |   |                                            |           | <b>62 000 000</b>  |                                                                                                     |
| <b>IV. Renforcement des capacités</b>                                                                              |          |   |   |   |   |                                            |           |                    |                                                                                                     |
| Formation des acteurs (régionaux et communaux) sur la démarche REDD+                                               | Sessions | 1 | 1 |   |   | Région du Centre Est                       | 5000000   | 5 000 000          | Conseil Régional, Conseil Communal, DREEVCC, DRAAH, DRRAH, Comité de gestion, ONG, Associations     |
| Appui à la mise en place des organes régionaux de la REDD+ (CRC, CR, CTR)                                          | Nbre     | 3 |   | 3 |   | Région du Centre Est                       | 1500000   | 4 500 000          | Conseil Régional, Conseil Communal, DREEVCC, PIF, Expert REDD+                                      |
| Appui à la mise en place des organes communaux de la REDD+ (CCC, CC, CTC)                                          | Nbre     | 9 |   | 9 |   | Communes de Tenkodogo, Bissiga et Lalagaye | 1500000   | 13 500 000         | Conseil Régional, Conseil Communal, DREEVCC, PIF, Expert REDD+                                      |
| Renforcement des capacités opérationnelles des forestiers professionnels (Moyens technique, financiers et humains) | pm       |   |   |   |   | Communes de Tenkodogo, Bissiga et Lalagaye |           |                    | PACOF-CC                                                                                            |
| <b><i>Sous total Renforcement des capacités</i></b>                                                                |          |   |   |   |   |                                            |           | <b>23 000 000</b>  |                                                                                                     |
| <b>Coût total</b>                                                                                                  |          |   |   |   |   |                                            |           | <b>174 500 000</b> |                                                                                                     |

## V. DISCUSSION ET ANALYSES

---

La dynamique actuelle au niveau de la zone de la forêt de sablogo est caractérisée par une forte dépendance des populations locales aux ressources de la forêt mais aussi par un effort des partenaires au développement, des communes et des services techniques pour organiser et renforcer les capacités des acteurs locaux pour une gestion durable. Cette dynamique est marquée également par une réduction des sols nus (érodé, dénudé, cuirasse, etc.) dune et sable de 241,24 ha et de la forêt galerie de 1227,74 ha. Une apparition de la savane arborée de 17,16 ha. On note un accroissement de la savane arbustive et herbeuse de 1276,83 ha et de la culture pluviale et territoire agroforestiers de 174,6 ha.

Pour ce qui est des axes d'interventions que le plan d'action devrait tenir compte pour être plus efficace, l'analyse FFOM a permis de ressortir les éléments essentiels qui ont guidés l'identification desdits axes et les actions prioritaires. Il s'agit des axes (i) aménagement du territoire (ii) sécurisation foncière, (iii) gestion des systèmes agro-sylvo-pastoraux et (iv) renforcement des capacités.

Ces axes d'intervention ont constitué l'ossature pour l'élaboration du plan d'action couvrant la période de 2021 à 2023 et qui est d'un montant total de cent soixante-quatorze million cinq cent mille FCFA (174 500 000).

La problématique actuelle au niveau de la forêt de sablogo n'est pas différente de celle qui se pose à l'ensemble des forêts au Burkina Faso qui est le problème de la gouvernance des ressources forestières. En effet, il ressort de plusieurs documents dont le (R-PP du Burkina Faso, 2012) que depuis 1980, le Burkina Faso a fait d'énormes progrès en termes de législation et de politiques forestières. D'importants efforts ont été faits dans le sens de la protection de l'environnement à partir de 1981, et dans le sens de l'approche participative dans la gestion forestière depuis 1986. Un Plan d'action environnemental a été élaboré en 1992, intégrant le Plan national de lutte contre la désertification et le Programme national de gestion des terroirs (PNGT) afin de développer une politique qui met en relation développement et environnement.

Au plan législatif et réglementaire, différents textes ayant des implications sur la préservation des ressources forestières ont été adoptés. On note également que depuis 2011, le ministère en

charge des forêts a défini une action de gouvernance locale des ressources forestières dans les communes, dénommée « appui à la création et à la gestion des espaces de conservation » en application des dispositions de la loi 021/2006/AN du 14 novembre 2006, portant modification de la loi n° 055/2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) au Burkina Faso qui stipule que « l'espace de conservation constitue une zone de protection des ressources naturelles. Il comprend les aires de production de la forêt et de la faune ». Et le CGCT confère à la commune (urbaine ou rurale) entre autres compétences, la « participation à la conservation et à la gestion des ressources naturelles renouvelables d'intérêt régional ou national (art 89, alinéa 9 du CGCT, et art 4, alinéa 10 du décret n° 2014-929 du 10 octobre 2014). A la commune rurale, il confère, entre autres compétences spécifiques, « la création de zones de conservation » (art 90, alinéa 3 du CGCT ; art 5, alinéa 3 du Décret n° 2014-929 du 10 octobre 2014).

En 2014 deux décrets ont été pris par rapport au transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Régions et aux Communes dans le domaine de l'environnement. Il s'agit :

- du Décret n° 2014-926 / PRES/PM.MATDS/ MEDD/ MEAHA/ MEF/ MRAH/ MFPTSS portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Régions dans le domaine de l'Environnement et de la Gestion des Ressources Naturelles ;
- et du Décret n° 2014-929 / PRES/PM.MATDS/ MEDD/ MEAHA/ MEF/ MRAH/ MFPTSS portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Communes dans le domaine de l'Environnement et de la Gestion des Ressources Naturelles.

Selon l'article 4 du Décret n° 2014-926, sont transférées aux Régions conformément à l'article 88 du CGCT, les compétences ci-après :

1. création de bois et de forêt d'intérêt régional ;
2. participation à la protection, à la gestion et à la mise en défense des forêts classées et des forêts protégées ;
3. participation à la protection des cours d'eau des cours d'eau ;
4. prévention et lutte contre les feux de brousse et contre la coupe abusive du bois dans les bois et les forêts d'intérêt régional ;
5. protection de la faune et des ressources halieutiques d'intérêt régional ;
6. participation à la gestion et à l'exploitation des périmètres halieutiques d'intérêt économique ;

7. élaboration, mise en œuvre et suivi des plans ou schémas régionaux d'action pour l'environnement ;
8. délivrance des autorisations de coupe de bois dans le domaine foncier national concédé à la région ;
9. participation à l'établissement par les services de l'Etat des schémas directeurs et des plans d'enlèvement et d'élimination des déchets ;
10. délivrance de permis de petite chasse dans les zones de conservation d'intérêt régional ;
11. délivrance de permis de pêche sportive sur les cours et plans d'eau d'intérêt régional ;
12. Création des zones pastorales d'intérêt régional.

Selon l'article 4 du Décret n° 2014-929, sont transférées aux Communes conformément à l'article 89 du CGCT, les compétences ci-après :

1. élaboration de plans communaux d'action pour l'environnement ;
2. participation à la protection, à la gestion des ressources en eaux souterraines, des ressources en eaux de surface et des ressources halieutiques ;
3. assainissement ;
4. lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances diverses ;
5. création, réhabilitation et gestion des espaces verts et des parcs communaux ;
6. lutte contre la divagation des animaux ;
7. contribution à la réglementation de l'élevage ;
8. enlèvement et élimination finale des déchets ménagers ;
9. délivrance d'autorisation préalable de coupe de bois à l'intérieur du territoire communal ;
10. participation à la conservation et à la gestion des ressources naturelles renouvelables d'intérêt régional ou national ;
11. prévention et lutte contre les feux de brousse et contre la coupe abusive du bois ;
12. participation à la protection et à la gestion des ressources fauniques des forêts classées
13. protection et gestion des ressources fauniques des forêts protégées ;
14. avis sur l'installation des établissements insalubres, dangereux et incommodes de première et deuxième classes conformément au code de l'environnement.

Ces textes sont en cours d'application et permettront aux communes et aux régions de s'engager et de s'impliquer dans la gestion durable de l'environnement et des ressources

naturelles.

L'analyse conduite pour l'élaboration du Plan d'Investissement du PIF au Burkina Faso a conclu que, d'une manière générale, le Burkina Faso dispose d'un cadre législatif et réglementaire solide et cohérent, et que cela est confirmé par le dispositif juridique, les plans et programmes ainsi que les stratégies nationales en cours qui dans leur ensemble présentent des éléments efficaces pour faciliter la mise en place d'une démarche REDD.

L'analyse a toutefois relevé les contraintes institutionnelles, fiscales, financières et sociales.

➤ Les Contraintes institutionnelles, fiscales et financières générales

- la faible efficacité des mécanismes juridiques et institutionnels de gestion foncière et de gestion des conflits en milieu rural ;
- les complexités du système fiscal constituant des contraintes économiques (par rapport à l'insécurité juridique des opérateurs) et fiscales (possibilités de corruption, détournements) ;
- les difficultés dans l'établissement des budgets d'investissement et la maîtrise des dépenses réelles La méconnaissance du potentiel forestier et la faible valorisation des acquis ;
- la faible interaction entre la recherche forestière et les actions de foresterie.

➤ Les Contraintes institutionnelles au niveau décentralisé

- la non prise en compte du principe de « la maîtrise d'ouvrage » des Collectivités locales en matière de développement local ;
- la multiplicité des institutions coutumières (chefferies traditionnelles et coutumières responsables politiques) et le nombre de réseaux familiaux de solidarité ;
- le faible transfert de compétences du niveau central vers les Collectivités locales (malgré les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales de 2004) ;
- le faible niveau d'élaboration des schémas d'aménagement du territoire et le manque de cohérence entre les niveaux, communal, provincial, régional et national.

➤ Les Contraintes sociales

- le faible accès et la méconnaissance des textes juridiques et judiciaires par les populations locales ;
- la compétition accrue et conflictuelle entre acteurs locaux pour le contrôle et l'exploitation des terres ;
- le développement d'un processus de concentration des terres entre les mains d'entrepreneurs ruraux dénommés agro-businessmen ou « nouveaux acteurs » ;
- la marginalisation des femmes par rapport aux processus décisionnels concernant la gestion des forêts, malgré l'importance des leurs activités économiques forestières ;
- le biais persistant concernant le taux d'adoption des technologies améliorées par les entrepreneurs.

Par ailleurs, on note sur le plan des stratégies environnementales, une insuffisance de prise en compte de la conservation de la biodiversité et des zones humides dans les politiques forestières.

## **VI. CONCLUSIONS**

---

Dans un contexte international et local marqué par une dégradation des ressources végétales dont les causes sont liées en grande partie à la pression anthropique, la recherche de solutions durables s'impose. C'est dans ce contexte que nous nous sommes intéressé à la situation de la forêt intercommunale de sablogo à travers le thème d'étude « stratégie pour une restauration et une gestion durable de la forêt intercommunale de Sablogo ». L'objectif étant de contribuer à l'élaboration d'un plan d'action axé sur la REDD+ dont la mise en œuvre permettra une gestion durable de la forêt intercommunale de sablogo

La démarche méthodologique adoptée afin de disposer des données nécessaires à la vérification des trois hypothèses qui ont été posées a consisté à faire une analyse diachronique (2002-2012) de l'occupation des sols, des interviews semi-structurées avec les acteurs communaux, à collecter des données dans les villages en assemblée générale et auprès des utilisateurs de la forêt et une analyse FFOM de la forêt. L'analyse et l'interprétation des données ont conduit à un certain nombre de conclusions qui confirment plus ou moins les hypothèses émises pour cette étude.

La première hypothèse, qui stipule que la dynamique actuelle au niveau de la forêt intercommunale de sablogo est marquée par un processus de dégradation continue, est plus ou moins vérifiée. L'analyse diachronique (2002-2012) a démontré qu'il y a une réduction des sols nus (érodé, dénudé, cuirasse, etc.) d'une et sable de 241,24 ha et de la forêt galerie de 1227,74 ha. Une apparition de la savane arborée de 17,16 ha. On note un accroissement de la savane arbustive et herbeuse de 1276,83 ha et de la culture pluviale et territoire agroforestiers de 174,6 ha.

La deuxième hypothèse est vérifiée. Elle stipule que plusieurs axes d'intervention existent et peuvent servir de base pour l'élaboration d'un plan d'action pour une gestion axée sur la REDD+ de la forêt de sablogo. L'analyse FFOM de la forêt qui a été réalisée a permis l'identification des axes d'interventions et les actions prioritaires à prendre en compte dans l'élaboration du plan d'action pour une gestion axée sur la REDD+ de la forêt. Il s'agit des axes (i) aménagement du territoire (ii) sécurisation foncière, (iii) gestion des systèmes agro-sylvo-pastoraux et (iv) renforcement des capacités.

Selon la troisième hypothèse, l'analyse combinée de la dynamique actuelle au niveau de la forêt, les résultats de l'analyse FFOM et les axes d'intervention permettent la proposition d'un plan d'action axée sur la REDD+ pour la forêt de sablogo. Cette hypothèse est aussi vérifiée car les différentes informations collectées ont permis de proposer un plan d'action couvrant la période allant de l'année 2021 à 2023 avec un budget total de cent soixante-quatorze million cinq cent mille FCFA (174 500 000).

Cependant, nous disons que l'élaboration du plan d'action axé sur la REDD+ pour une gestion durable de la forêt de sablogo ne pourra pas atteindre ses objectifs tant que sa mise en œuvre ne va pas intégrer les principes suivants : (i) interventions conformes et cohérentes avec les textes nationaux en matière d'adaptation au changement climatique, (ii) prise en compte des groupes défavorisés dans la mise en œuvre des activités conformément aux stratégies nationales en la matière, (iii) responsabilisation accrue du public cible comme acteur principal dans la mise en œuvre des activités, (iv) prise en compte de la décentralisation à travers les Conseils communaux, (v) la gestion basée sur les écosystèmes, (vi) la délégation d'exécution des activités en fonction des mandats et des compétences de chaque partenaire, (vii) la bonne gouvernance environnementale et (viii) l'approche sur les droits humains et le genre.

## VII. RECOMMANDATIONS - PERSPECTIVES

---

Au regard de tout ce qui a précédé, nous recommandons pour une gestion durable de la forêt de sablogo :

- l'intégration de la gestion de la forêt dans une planification territoriale plus globale (inscription de l'accompagnement des activités dans les plans régionaux et communaux de développement) pour assurer une réelle durabilité ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des Projets de Développement Intégrés Communaux pour la REDD+ (PDIC/REDD+) ;
- la mise en place des Comités Régionaux de concertation REDD+ et les Comités Communaux de concertation REDD+ ;
- l'application d'une approche paysagère qui permettrait d'identifier sur l'ensemble des territoires communaux les opportunités de restauration dans une approche paysagère des questions de gestion durable des forêts ;
- l'accélération de l'adoption des manuels de procédures et de reconnaissance officielle des unions de coopératives qui devrait être matérialisée par une adhésion forte à cette idée d'union de coopérative et un travail important pour taire les conflits de leadership ;
- l'application des bonnes pratiques de gestion des ressources agrosylvo pastorales en vue de l'accroissement et de la mobilisation de la matière première pour les unités de transformation des PFNL ;
- l'appui conseil et la sensibilisation des Mairies et des Producteurs et Productrices en matière de diffusion à grande échelle des bonnes pratiques agropastorales et de bonne gestion des ressources forestières ;
- l'appui aux Groupements d'exploitants des PFNL pour la définition d'une vision de développement et à la révision du modèle économique de fonctionnement des unités de production et de transformation axée sur la recherche du profit.



## **Stratégies pour la restauration et la gestion durable de la forêt intercommunale de sablogo**

- mettre à niveau par la formation en REDD+ de tous les acteurs (régionaux, communaux et villageois) qui doivent prendre part au processus REDD+ dans la région du Centre Est ;

## VIII. BIBLIOGRAPHIE

---

**CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso), 2004.** Ensemble des modificatifs et textes d'application. Loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004. 338 p.

**Code Forestier du Burkina Faso, 2011.** Loi N°003-2011/AN du 05 avril 2011. 139 p.

**Décret n° 2014-926 / PRES/PM.MATDS/ MEDD/ MEAHA/ MEF/ MRAH/ MFPTSS** portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Régions dans le domaine de l'Environnement et de la Gestion des Ressources Naturelles ;

**Décret n° 2014-929 / PRES/PM.MATDS/ MEDD/ MEAHA/ MEF/ MRAH/ MFPTSS** portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Communes dans le domaine de l'Environnement et de la Gestion des Ressources Naturelles.

**DGEF (Direction Générale des Eaux et Forêts), 2002.** Guide Méthodologique d'Aménagement de Forêts au Burkina Faso. 225p.

**MEDD, 2011 :** Programme d'Investissement – Burkina Faso, 130p.

**MEDD, 2014 :** Plan de préparation à la REDD (R-PP – Burkina Faso), 149p.

**MERH- PASF, 2015 :** Gouvernance des ressources forestières au Burkina Faso, Cyrille KABORE, 25 p

**NEBIE P. E. F., 2010.** Contribution à l'étude des modes de gestion et des stratégies de revalorisation de la forêt de Sablogo dans le cadre de la décentralisation. Mémoire de fin de cycle d'Ingénieur du Développement Rural/Sociologie et Economie Rural. UPB/IDR 67p.

**OUEDRAOGO, J, OUEDRAOGO, K et al, 2001,** Etude prospective du secteur forestier au Burkina Faso, PNUD/ BKF/ 003, 63 p.

**OUEDRAOGO W A, 2008.** Etude prospective pour l'aménagement d'une forêt naturelle dans la commune rurale de Maticoli (Province du Gourma). Mémoire de maîtrise de géographie option physique. Université de Ouagadougou, 94 pages.

**OUEDRAOGO W A, 2011.** Aménagement et gestion durable des écosystèmes forestiers. Mémoire de Master « Dynamique des espaces et des sociétés : option Gestion des Ressources Naturelles », Université de Ouagadougou, 54 P.

**Plan d'aménagement forestier de la forêt intercommunale de Sablogo, 2018,** 79p + annexes.

**SEDOGO S. A., 2008.** Formes et modes d'exploitations licites et illicites des ressources forestières de Sablogo. Union Internationale pour la Conservation de la Nature, 25p.

**UICN, 2018.** Elaboration de deux (02) stratégies pour l'opérationnalisation des fonds locaux d'aménagement et de gestion des forêts dans le cadre de la mise en oeuvre du Projet d'appui à l'Adaptation des Communautés Riveraines des Forêts au Changement Climatique (PACOF-CC), 68 P.

**UICN, 2017.** Etude sur les filières apicoles dans les localités de la forêt intercommunale de Sablogo (communes de Tenkodogo, Bissiga et Lalgaye), région du Centre-Est, 145 P.

**YARO E., 2000.** Potentialités et possibilités de gestion participative des formations naturelles protégées : cas de la zone Agro-Sylvo-Pastorale de Sablogo (province du Boulgou et du Koulpéogo au Burkina Faso). Mémoire d'ingénieur du développement rural, IDR/UPB, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 72p.

## IX. ANNEXES

---

### *Sommaire des annexes*

|                                                                                                           |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Annexe 1: Guide pour la collectes des informations en assemblées générales dans les villages cibles ..... | 37 |
| Annexe 2: Fiches groupe d'utilisateurs des ressources du massif forestier.....                            | 38 |
| Annexe 3: Guide d'interview semi structurée.....                                                          | 39 |

**Annexe I : Guide pour la collectes des informations en assemblées générales dans les villages cibles**

**Date :**

**Commune :**

**Village :**

|                                                                                         |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <b>Ethnies rencontrées</b>                                                              |  |
| <b>Brève historique sur le massif forestier</b>                                         |  |
| <b>Produits tirées de l'exploitation du massif forestier</b>                            |  |
| <b>Mode de valorisation des ressources tirées du massif forestier</b>                   |  |
| <b>Conditions d'exploitation des ressources du massif forestier</b>                     |  |
| <b>Types d'emplois créés grâce au massif forestier</b>                                  |  |
| <b>Actions menées pour la protection du massif forestier</b>                            |  |
| <b>Partenaires intervenant dans la gestion du massif forestier</b>                      |  |
| <b>Types de conflits liés à la gestion/ Exploitation du massif</b>                      |  |
| <b>Mode de gestion des feux de brousse</b>                                              |  |
| <b>Contraintes liés au développement du village</b>                                     |  |
| <b>Menaces sur le massif forestier</b>                                                  |  |
| <b>Propositions d'actions pour une gestion concertée et durable du massif forestier</b> |  |

**Annexe II : Fiche groupe d'utilisateurs des ressources du massif forestier**

|                                                                        |  |
|------------------------------------------------------------------------|--|
| <b>Commune</b>                                                         |  |
| <b>Village</b>                                                         |  |
| <b>Groupe d'utilisateurs</b>                                           |  |
| <b>Nom du groupe</b>                                                   |  |
| <b>Date de création</b>                                                |  |
| <b>Reconnaissance officielle / année</b>                               |  |
| <b>Ressources prélevées par le groupe</b>                              |  |
| <b>Appréciation de l'évolution des ressources (il y a 10 - 20 ans)</b> |  |
| <b>Espèces menacées</b>                                                |  |
| <b>Espèces abondantes</b>                                              |  |
| <b>Disponibilité des PFNL (ordre d'importance)</b>                     |  |
| <b>Causes de dégradation de la forêt / Actions dégradantes</b>         |  |
| <b>Activités proposées pour une meilleure gestion de la ressource</b>  |  |
| <b>Renforcement des capacités formation / Thèmes de formation</b>      |  |

### Annexe 3: GUIDE D'INTERVIEW SEMI STRUCTURE (ISS)

**Acteurs : Structures centrales du MEEVCC (DGEVCC, DGEF, SPCONEDD, ...), à l'IFN2, au PIF...**

**Acteurs déconcentrés et décentralisés**

**Acteurs clés et personnes ressources impliqués dans le processus national REDD+**

*Que savez du processus national REDD+ ?*

*Quel est votre rôle (chaque structure/acteur) pour l'aboutissement du processus ?*

*Quelles sont les structures/acteurs qui pilotent le processus national REDD+ ?*

*Quel est votre rôle dans l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ ?*

*Où en est-on avec l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ du Burkina ?*

*Quel est l'état de mise en œuvre REDD+ au Burkina ?*

**Objectifs de réduction des émissions de GES**

*Sur le plan quantitatif quel est le taux de réduction adopté par Burkina Faso ? Y a-t-il des taux de réduction par région ? Par commune ? Par forêt ?*

**Objectifs de séquestration additionnelle de carbone**

*Connais-t-on le taux de séquestration du carbone du Burkina ? Y a-t-il un taux de séquestration par région ? Taux de séquestration par forêt ? Quel est l'objectif de séquestration additionnelle du Burkina ?*

**L'amélioration des conditions de vie des populations**

*Y a-t-il des études qui montrent des cas d'amélioration des conditions de vie au niveau des communautés riveraines de certaines forêts ?*

**Les co-bénéfices attendus**

*A-t-on une idée des co-bénéfices attendus de REDD+ ? A-t-on déjà pensé à la clef de répartition des co-bénéfices (qui seront les bénéficiaires) ?*

**Le système de Mesure, Notification et Vérification (MNV)**

*Où en est-on avec le MNV du Burkina ? A-t-on installé un Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) ? Quel est le niveau d'installation atteint ? Où en est-on avec l'élaboration de la situation de référence du Burkina ?*

**Les facteurs de déboisement et de dégradation des forêts cibles (Niveau Région et Commune)**

*Quel est l'état de la gouvernance des ressources forestières (Région, Province, Commune)*

*Ya-t'il des travaux réalisés sur les 03 massifs forestiers concernés dans le sens de pouvoir*

*évaluer leur état de dégradation ?*

**Fonctionnalité des structures**

Le cadre de concertation REDD comprend: la **Plateforme Nationale de concertation REDD**, les **Comités Régionaux de concertation REDD** et les **Comités Communaux de concertation REDD**. *Quel est leur état de fonctionnement ? Quelques résultats atteints ?*

**Cadre de mise en œuvre.** *Ou en est-on avec la mise en œuvre des points ci-dessous ?*

- mécanisme de coordination nationale, sectorielle et interministérielle
- définition et l'opérationnalisation des programmes et projets REDD+
- cadre juridique lié au mécanisme de redistribution des revenus

**Aménagement du territoire :** Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire (SNADDT), SRAT, et niveau communal : *Quel est leur niveau de réalisation ?*

**Foncier :** *Etat de mise en œuvre des politiques foncières ?*